

<p align="center">DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p align="right">Séance du 20 juillet 2021</p>	<p>Envoyé en préfecture le 29/07/2021 Reçu en préfecture le 29/07/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210720-CC_113_2021-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 22 Suppléant : 1 Absents : 9 Pouvoirs : 7 Votants : 30 Pour : 30 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 113/2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le 20 juillet à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, à Chêne-en-Semine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 13 juillet 2021</p> <p>Présents : Mesdames Sophie COLAS, Corinne GUISEPPIN, Florence POZZO, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET. Messieurs Michel BOTTERI, André BOUCHET, Alain CAMP, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André-Gilles CHATAGNAT, Didier CLERC, Vincent DUTOIT, Jean-Paul FORESTIER, Philippe JACQUESON, Gérard LAMBERT, Jean-Yves MÂCHARD, Jean-Louis MAGNIN, Rémi PONCET, Paul RANNARD, Bernard REVILLON, François SÈVE.</p> <p>Suppléants : Christian VERMELLE représenté par Dominique THEVENET.</p> <p>Pouvoirs : Carole BRETON à Bernard REVILLON ; David BANANT à Paul RANNARD ; Alain LAMBERT à Paul RANNARD ; Laetitia COCATRIX à André BOUCHET ; Emmanuel GEORGES à André BOUCHET ; Hervé BOUËDEC à Sylvie TARAGON ; Marie-Christine GLANDUT à Vincent DUTOIT.</p> <p>Absents : Frédérique AURELLE, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Gilles CALLET, Pascal COULLOUX, Jérémie COURLET, Carine DUVERNOIS, Carole ETTORI, Gilles PILLOUX, Bernard THIBOUD.</p> <p>Madame Florence POZZO est désignée secrétaire de séance.</p>	

OBJET : FINANCES – Budget Principal 2021- Conclusion d'un prêt de 763 575.11 € -

Vu l'article L 2122- 22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CC 63/2021 en date du 13 avril 2021 portant sur le vote du Budget Principal 2021

Considérant que le budget Principal supporte les plus gros investissements de la collectivité Ussets et Rhône et que des projets de travaux sont actuellement en cours, le Président explique qu'il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Le Président rappelle les deux plans de financement concernant le bâtiment de la base nautique de Seyssel validé le 13 Octobre 2020 (par délibération N° CC 159/2020), et celui du multi accueil de Minzier validé le 9 mars 2021 (par délibération N° CC 32/2021), tels que détaillés ci-dessous :

Projet du bâtiment de la base nautique de Seyssel	
Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles
Maîtrise d'œuvre 109 379 €	Subvention de l'état 180 000 €
Etudes techniques 5 760 €	Subvention de la Région ARA 96 000 €

Autres études 12 720 €	Subvention du département 134 872 €
Voirie Réseaux divers 228 000 €	Emprunt 491 111,29 €
Travaux 723 120 €	FCTVA 176 995,71 €
Total des dépenses : 1 078 979 €	Total des recettes : 1 078 979 €

Projet du multi accueil de Minzier	
Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles
Etudes préalables 13 103 €	Subvention de l'état 273 495 €
Maitrise d'œuvre 85 710 €	Subvention de la Région ARA 145 915 €
Travaux gros œuvre 312 000 €	Subvention du département 40 000 €
Travaux Second œuvre 342 000 €	Projet d' Emprunt 272 463,82 €
Plancher 62 676 €	FCTVA 143 615,18 €
Ameublement 60 000 €	
Total des dépenses : 875 489 €	Total des recettes : 875 489 €

Une consultation de prêt auprès des organismes financiers a donc été organisée sur un montant total de 763 575.11 €

Le Président indique que le Crédit Agricole des Savoie propose les conditions suivantes :

Conditions financières	Budget Principal
Montant emprunté	763 575.11 €
Durée (en mois)	15 ans / 180 mois
Périodicité de remboursement	Echéances Semestrielles
Caractéristique	Echéances semestrielles dégressives
Taux Fixe sur 15 ans	0.80 %
Déblocage des fonds avant le	15/11/2021
1 ^{ère} échéance le	20/04/2022
Montant des intérêts	47 341.65 €
Frais de dossier	760.00 €
Catégorie	Amortissement constant intérêts perçus terme échu pro terme échu proportionnel

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTE la proposition du vice-président concernant le prêt cité en objet
AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demandes de réalisation de fonds avec le Crédit Agricole des Savoie
DIT que les crédits sont inscrits au compte 1641 du Budget Principal 2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
 Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.